Observatoire international des prisons - section française (OIP-SF)
7 bis rue Riquet
75019 Paris

Mandat de Prélèvement SEPA

Référence unique du mandat

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'OIP-SF à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'OIP-SF.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

ICS : FR 90 ZZZ 483972

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

Nom : ..... **Prénom** : .....

Adresse : .....

.....

.....

C.P. : ..... **Ville** : .....

|__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

BIC - Code international d'identification de votre banque

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / répétitif ☐ **Paiement ponctuel** ☐

Fait à : .....

Signature :

Le : .....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je fais un don au bénéfice de l'OIP section française de :

☐ 5 € ☐ 7 € ☐ 10 € ☐ 15 € ☐ 30 € ☐ autre montant …… €

☐ tous les mois ☐ tous les trimestres ☐ tous les semestres ☐ versement unique

Les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Vous recevrez automatiquement un reçu fiscal en fin d'année pour toutes les sommes prélevées au bénéfice de l'OIP.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !